



L'EMPREINTE DE L'OURS

BULLETIN N° 31 – Janvier 2008
AMIS DE L'OURS EN PYRENEES CENTRALES

Le mot du Président

L'Amopyc attaque sa onzième année. L'an 2007 fut, comparée à 2006 un peu plus calme mais. 2008 risque par contre d'être de nouveau très chaude.

Cette année le bouc émissaire fut Franska : traquée, pourchassée, pour finir sous les roues d'une camionnette. Cela fut, bien sûr, très médiatisé, ils aiment ça les journalistes (le mal, le sang) dire ce qui est bien, ce qui va bien, ils ne connaissent pas.

Quand verrons-nous un jour à la une (on peut rêver) "La vérité sur l'ours, animal mythique"

Avec son droit de vivre, ses inconvénients et aussi les avantages qu'il apporte.

De gros problèmes de santé, vont m'obliger à lever le pied.

Dans le CA, personne à ce jour n'a envie de reprendre le flambeau, alors, si parmi vous il y a des volontaires, ils sont les bienvenus. Dans le cas contraire, fin octobre 2008, l'Amopyc, après 11 ans de bons et loyaux services, s'arrêtera, c'est trop dommage !

Le bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et prospérité pour vous et vos proches.

Claude LEHU

Président de l'Amopyc



Cabane et refuge de Larreix (1470m) (Photo Y. Puntous)

Larreix, sur l'estive du Cagire, son parc de regroupement, sa superbe cabane restaurée avec tout le confort pour son berger (Yves Renaud), confort que certains n'ont pas chez eux dans la vallée, et à l'extrême droite le refuge des promeneurs.

On peut y accéder facilement à partir du col de Mente via St Beat (31) ou après une randonnée de 6/7 heures (aller/retour) en passant par le sommet du Cagire (1911m) à partir de La Couage, accès par la piste qui part du col de Buret à Juzet d'Izaut. Vue superbe sur la chaîne, du Pic du Midi au Mont Vallier en passant par La Maladeta.

Sommaire :

Compte rendu de l'Assemblée Générale
Informations diverses
Informations judiciaires
Témoignage d'une rencontre avec l'ours
Baptême des oursons
Un livre, un disque
Commission dégâts ours

Rions un peu : (histoire Télé Z)

Je suis passée à l'agence immobilière, dit une femme préhistorique à son compagnon, ils nous proposent une caverne où l'on peut emménager mais il nous faudra cohabiter.

- Avec ta mère ?

- Non, avec un couple d'ours bruns.

- Ouf ! s'exclame l'homme, je suis rassuré. Un instant j'ai eu très peur !

Publicité : visitez le "blog" de notre ami Yvan Puntous
<http://images-du-pays-des-ours.blogzoom.fr/>



Estive de Cagire : rassemblement du troupeau pour trier les brebis prêtes à agneler et les redescendre en bergerie (Photo Y. Puntous)

Assemblée générale de l'Amopyc :

Le 24 novembre 2007, à Esténos, s'est tenue la onzième assemblée générale de l'association.

Compte rendu : 14h15, le Président ouvre l'assemblée et remercie les quelques membres présents et excuse les nombreux absents. 60 pouvoirs ont été envoyés et exceptionnellement, chaque présent pourra en recevoir plus de trois.

Présentation du rapport d'activité 2006-2007.

Plusieurs réunions de bureau et réceptions d'étudiants en mini-conférences ont eu lieu au siège.

Différents courriers ont été expédiés aux Préfets de Toulouse et St. Gaudens concernant différentes réunions préfectorales où l'Amopyc, n'est ni conviée, ni informée. Demande de suspension de la chasse sur le territoire de Hvala et ses ours, le Préfet en a non seulement le pouvoir mais le devoir. S'il arrive encore un malheur, il en portera la responsabilité.

Plainte déposée auprès des Procureur de Tarbes et St. Gaudens concernant la triste mort de Franska.

Annonce de la fermeture de la maison du Pays de l'Ours à Fos. Fermeture due aux différends des Maires de la vallée de la Garonne à qui on peut dire merci pour ce triste résultat car l'Amopyc avait présenté un projet de transfert à Cierp (31) près du parc d'aventures Pyrénées Hô, grand parking et gros potentiel clients.

Cela aurait fait un pôle sportif et un pôle culturel. Les deux structures avaient, en 2006, un potentiel de 20 à 25000 visiteurs.

Que fait-on de l'ancien matériel informatique ? Il est décidé de le porter chez Emmaüs.

Le rapport moral est approuvé.

Présentation du bilan financier, qui est toujours positif, par la trésorière Claudine Servat .

Le rapport financier est approuvé.

Renouvellement du CA et du bureau.

Compte tenu des volontaires, on reprend les mêmes et on recommence. Tout le monde est reconduit dans sa fonction.

Le président clôture l'assemblée qui se termine par le pot de l'amitié.



Photo donnée à l'Amopyc par Franz, un ami autrichien

Son site Internet : <http://neanderthal-online.bebo.com/>



Village de Melles, territoire de Hvala et ses petits (Photo C. Lehu)

Informations diverses :

Les crimes impunis en France sur les ours donneraient-ils des idées à certains fadas italiens ?

5 ours et un loup tués dans les Abruzzes cet été.

* * * * *

Catherine, bergère en Ariège, membre et ancienne présidente de l'ACP (Association pour la Cohabitation Pastorale), en a marre de toutes les misères que lui font subir les abrutis d'antis sur son secteur. Pneus crevés, menaces etc. on en passe et des meilleures. Quand on entend ou lit ce genre de choses, comment ne pas être agressif envers ces individus.

Ils ont le droit d'être contre mais s'ils veulent être respectés et pris au sérieux, qu'ils respectent d'abord les autres, mais ça, visiblement c'est trop leur demander.

L'ours est leur bouc émissaire pour mieux masquer leur échec, voire leur incompetence.

* * * * *

30 octobre 2007 : 11 brebis attaquées par des chiens errants à Sarp (65) : 4 lignes dans La Dépêche ! Si cela avait été l'œuvre de l'ours, à quelle montée au créneau aurions nous encore eu droit et quel pavé à la une des journaux et télé. Les journalistes ne sont plus que des agents de propagande bien loin de l'éthique de leur profession. Leur souci n'est plus d'informer, mais uniquement de vendre. Et le fait que les Français les lisent de moins en moins ne les interpelle même plus.

* * * * *

Informations judiciaires :

- 13 novembre 2007, la cour de cassation renvoie en correctionnelle et annule le non lieu dont avaient bénéficié les tueurs de Cannelle.

Le procès devrait avoir lieu en début d'année 2008.

- Le 26 novembre 2007, les dix manifestants qui avaient participé au saccage du village d'Arbas le 1^{er} avril 2006 et été condamnés le 7 septembre suivant à des peines allant jusqu'à 4 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de St. Gaudens viennent à nouveau d'être condamnés en appel à indemniser la commune d'Arbas à hauteur de 8796 € par ce même tribunal.

J'ai ouï dire qu'ils faisaient une collecte auprès des éleveurs et agriculteurs afin de payer les délits qu'ils n'ont même pas le courage d'assumer eux même.

* * * * *

Aucun projet de réintroduction d'ours prévu pour le printemps 2008. C'est ce qu'aurait déclaré la Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet au comité de l'association des élus de la montagne le 7 novembre 2007 lors d'une réunion

* * * * *

Témoignage d'une rencontre avec des ours inconnus :

En automne, en Haute Ariège, près de la frontière Andorrane, un couple de randonneurs de Carcassonne en promenade entend un énorme grognement, ils se retournent et là, tout près d'eux, un ourson et derrière sa mère qui l'appelle en grognant. La dame part en reculant doucement tout en parlant à son mari qui ne bouge pas. Le petit retourne vers sa maman et ils disparaissent tous les deux sans avoir montré aucun signe d'agressivité.

Voilà un témoignage sain et exceptionnel comme on aimerait en lire plus souvent de la part d'une presse soucieuse d'informer en toute objectivité. Car, dans le même temps, la Dépêche a donné une grosse publicité à un témoignage totalement opposé (rencontre avec Hvala et ses oursons) qui suintait la volonté délibérée d'effrayer la population. La véracité de ce témoignage est plus que douteuse tant les arguments utilisés reprennent mot pour mot ceux des anti-ours y compris que nous ne serions que des enfants attardés qui ne voyons l'ours qu'en peluche ! Une telle caricature de témoignage n'a même pas alerté les journalistes du "journal de la démocratie".

L'équipe de suivi a été alertée et informée.

* * * * *

Baptême des oursons :

L'Adet vient de baptiser les deux oursons de Hvala: Pollen et Bambou, nom masculin et féminin à la fois car on ne connaît pas encore leur sexe, très bien c'est mignon.

Par contre, je n'en dirais pas autant pour le choix du parrain : Yann Arthus-Bertrand, (pourquoi lui, comment a-t-il été choisi ?) un homme qui a donné la parole au plus violent opposant aux ours des Pyrénées, responsable du non lâcher de Palouma à Arbas et saccageur de ce même village (Philippe Lacube), dans une émission sur France 2, "Vu du ciel", diffusée à une heure de grande écoute.

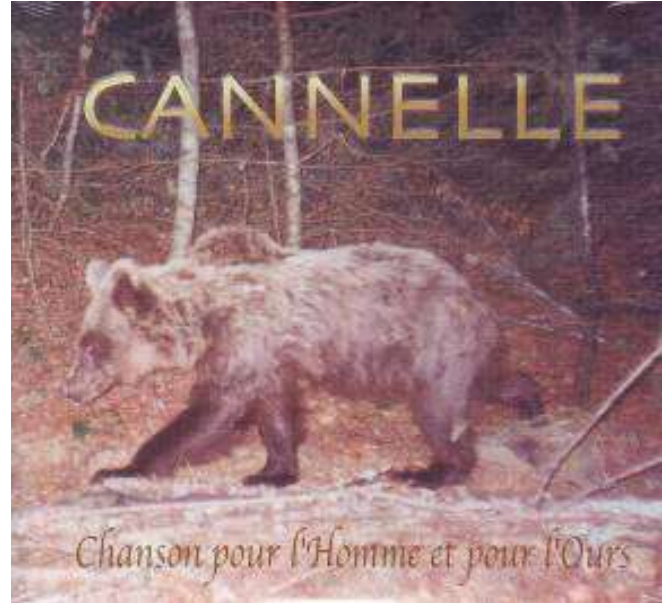
Pour moi, c'est une insulte à tous les défenseurs qui se battent pour l'ours. On n'a plus à avoir de contact ni à donner la parole à un tel individu. Il doit être exclu de toute négociation car pour lui, un bon ours est un ours mort.

(C. Lehu)

Un disque un livre :

André Cazetien, vous connaissez ? Pour les amateurs, c'est l'auteur de nombreux ouvrages tels que "Des camions et des hommes" "La palombière" ou encore "Des villes pour changer le monde". Pour les spécialistes de politique locale, c'est l'ancien maire de Mourenx, et pour les mélomanes et les amis des ours, c'est le parolier de la chanson "Cannelle, chanson pour l'homme et pour l'ours". Ce disque est d'ailleurs toujours disponible dans tous les bons commerces et auprès de l'Amopyc.

Figurez-vous qu'André Cazetien, entre une chanson et une élection, a trouvé le temps d'écrire un superbe roman "L'homme qui vivait avec les ours" aux éditions Atlantica.



Le CD 3'55'' de bonheur pour 6,5 € frais d'envoi compris, chèque à l'ordre de l'Amopyc

L'histoire se déroule au début du siècle dernier dans une vallée pyrénéenne. Il est question d'un berger, Peirot, qui aime sa montagne, ses brebis, et que les ours ne dérangent pas, (oui, oui, ce n'est pas de la science fiction, ils sont beaucoup plus nombreux que l'on croit, mais ils sont silencieux et non violents, alors on ne les remarque pas).

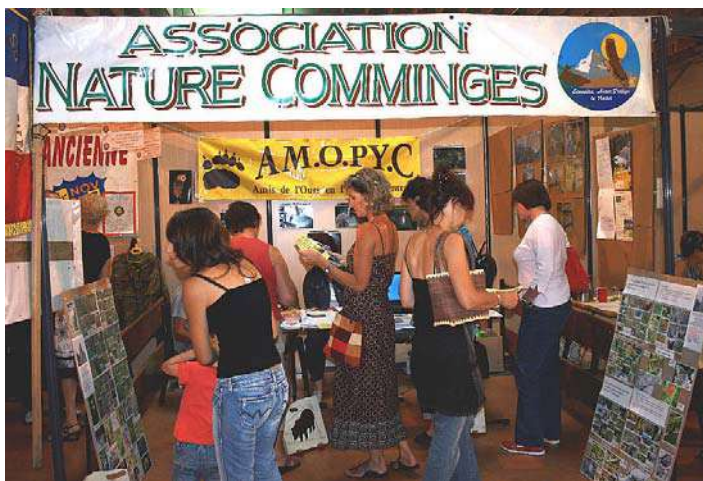
Donc, ce jeune berger, va découvrir une source miraculeuse qui guérit un peu tout et n'importe quoi. Aujourd'hui on parle de thermalisme.

Peirot arrivera t-il à concilier son amour de la montagne et de ses bêtes avec la présence de cette source et son exploitation commerciale, là est la question.

On retrouve aussi dans cette belle histoire un abruti tueur d'ours, (il y en a aussi dans les Pyrénées) ainsi que de nombreux personnages attachants comme le vieil instituteur ou la mère de Peirot.

Oh, ce livre n'obtiendra très probablement pas le prix Goncourt ou Renaudot, André Cazetien étant édité chez "Atlantica" et non chez "Gallimard", mais il s'agit d'une superbe histoire d'amour entre un berger et sa montagne où l'ours n'est jamais absent, même s'il ne s'agit pas d'un livre sur l'animal. Un magnifique conte comme on les aime, du moins comme je les aime.

(A. Estrade)



Stand de l'Amopyc et de Nature Comminges, tenu par Monique et Yvan Puntous le 9 juillet 2007 à St Gaudens (31) au Parc des Expositions, pour le Forum des Associations

Compte-rendu commission indemnisation dégâts ours à Saint-Gaudens le 13/12/2007

Depuis 2007 la conclusion dégât ours ou non n'est plus faite par les experts ETO (Equipe Technique Ours) mais par la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt)

Bilan 2007 pour la Haute Garonne : 7 dossiers ont été imputés à l'ours, 3 sont non imputables sans appel, 3 sont étudiés en commission. 19 brebis ont été tuées, 11 imputées à l'ours, le cas des autres ainsi que de deux blessées seront étudiés en commission. Pour le moment, 3360 € d'indemnisations ont été versées.

En comparaison le bilan 2006 : 50 dossiers avaient été déposés. La différence s'explique par un effort de gardiennage notamment sur Melles et l'utilisation des patous. Mais en Ariège les dégâts sont plus importants car les troupeaux ne sont ni protégés ni gardés.

Etude des dossiers

1^{er} dossier :

Remarque du représentant de l'ADET : aucun élément ne permet d'imputer ces décès à l'ours.

Question de Yvan Puntous : pourquoi y a t'il y a eu tant de temps entre l'attaque présumée et la découverte des squelettes (un berger espagnol a vu les carcasses le 7 septembre, l'éleveur n'a déclaré la présumée attaque que le 10 septembre)

Réponse très confuse de la part des représentants des éleveurs : le troupeau est non gardé, il y a quelqu'un (sur le constat de dommage le troupeau est déclaré être gardé jour et nuit) mais en fait il n'y a personne, c'est un volontaire car ils ne peuvent pas payer un vrai berger.



Hvala est bien sur Melles mais les relevés télémétriques la situaient toujours loin de la zone de prédation supposée. Comme les cadavres étaient versant espagnol et qu'un autre ours aurait pu en être responsable, l'ETO a demandé aux autorités espagnoles si des prédatons ou des traces avaient été relevées sur ce versant, mais aucune réponse reçue à ce jour.

Après discussions sur ce cas, il est ajourné en fin de séance afin de voir les autres et se faire une idée plus précise. En fin de séance M. le Sous-préfet tranchera: demande d'indemnisation refusée afin de ne pas laisser le laxisme s'installer et de ne pas faire jurisprudence en matière d'indemnisation.

2^{ème} dossier :

On ne peut pas dire que les décès soient dus à l'ours, mais Sarousse était dans la zone. La DDAF émet un avis favorable au bénéfice du doute. Indemnisation acceptée.

3^{ème} dossier :

Indemnisation acceptée puisque c'est dans la même zone que le cas précédent.

Mais l'éleveur n'a pas voulu, au départ, sous prétexte qu'il était en train de déplacer ses brebis, faire expertiser les deux bêtes qui étaient blessées. L'expertise n'a eu lieu que deux jours après, dans la bergerie. Par contre dans ce cas, l'éleveur ne sera indemnisé que des frais du vétérinaire et s'il présente la facture, ce qu'il n'avait pas encore fait à ce jour (précision : attaque présumée le 15 septembre)

Conclusion

Il est demandé à ce que, à l'avenir, dans les bilans, soient bien séparés les dégâts imputés et les bénéfiques du doute et de ne pas faire d'amalgame entre les deux.

Mesures d'accompagnement 2008

Elles vont être supprimées et intégrées au Plan de Soutien à l'Economie de Montagne. Elles seront fonction des efforts faits en mesure de protection des troupeaux. Les patous, parcs de nuit et gardiennage y seront donc inclus. Seules les indemnisations des dégâts et les ruches seront laissés au MEDD

(Y. Puntous)

Le bilan complet des dégâts ours pour l'année 2007 sur l'ensemble de la chaîne n'étant pas terminé, il sera inséré dans votre prochain bulletin de mai.

(C. Lehu)

Responsables de la communication :

Internet : Yvan Puntous

Bulletin : Claude Lehu

Faites connaître l'AMOPYC autour de vous:
AMOPYC - Rue de l'Eglise - 31440 ESTENOS

Tél./Fax : **05 61 94 31 50**

Courriel: www.amopyc@orange.fr

<http://perso.orange.fr/amisdelours-amopyc>

Cotisation : 10 € minimum

à bientôt dans le prochain bulletin

« Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir rencontré » (France /Slovénie)

2ème Voyage ZELLIDJA de Claire Bataille

Habitante des Pyrénées, comment pourrais-je nier l'existence du débat que pose l'ours et sa réintroduction dans notre belle chaîne de montagnes ? Pourquoi cet animal pose-t-il tant de complications, de mécontentements, de conflits ?

Il était temps pour moi de me pencher sur le problème... Grâce à ma bourse **Zellidja***, j'entrepris ainsi une étude sur le sujet en tant "qu'élément neutre", je tenais à m'informer par moi-même des différents points de vue sur cette affaire, que se soit en France (dans les Pyrénées) ou en Slovénie (pays de capture des ours réintroduits). C'est donc avec beaucoup d'intérêt que je commençais par rencontrer différentes personnalités liées à la réintroduction des plantigrades : les maires engagés dans la réintroduction de l'ours (Arbas, Bagnères de Bigorre, Burgalays, Bagnères de Luchon, Melles, etc.), l'Equipe Technique de l'Ours (qui m'a permise de partir sur les traces de l'ours vers le Crabère), des éleveurs, des bergers, Mr Claude Lehu (Président de l'AMOPYC (1)), et des membres de l'ASPAP (2).

Je me suis ensuite rendue dans le sud de la Slovénie, dans la région de Kocevje, où vivent plus de 200 bêtes dans les alentours. Ce voyage m'a ainsi permis d'apprécier le rapport entre la population humaine et oursine, très différent de celui dans notre pays.

J'ai réussi à trouver des contacts sur place, et à partager chalet et miradors pendant une semaine avec un cinéaste animalier.

Dans la journée, nous devons réapprovisionner les miradors. Nous mettons ainsi des pommes, des poires, du raisin, du maïs, et des morceaux de viande à des endroits stratégiques pour pouvoir apercevoir les bêtes, dans la soirée, depuis le mirador.

Nous revenions ensuite vers 17h et nous installions dans le mirador en faisant le moins de bruit possible. Nous restions ainsi des heures à observer avec attention le paysage. Le moindre mouvement de feuilles, le moindre bruit, le moindre envol d'oiseaux : plusieurs indices qui pouvaient nous faire penser à l'arrivée d'un animal... Pendant 5 jours, biches, renards, geais, pigeons ramiers, pics défilèrent devant nos yeux, mais pas une trace de l'ours. A la nuit noire, vers 22h, nous reprenions le chemin du retour, en espérant que le lendemain serait plus chanceux. (Petite remarque en passant : aucun ours n'est venu m'attaquer ! Pourtant nous étions en pleine forêt, nuit noire et entourés par plus de 200 ours...).

Le 6^{ème} jour, le soleil est dégagé et la lumière magnifique, il est 18h, aucun animal en vue depuis 1h... Le désespoir commence à m'envahir : ne verrai-je donc pas celui dont tout le monde parle tant ? Et puis, comment un animal tellement invisible peut-il être décrit comme dangereux ? Soudain, une ombre bouge sur un tronc d'arbre ! Je retiens mon

souffle, je ne bouge plus, je fixe avec avidité le museau que j'aperçois entre deux branches, et prie pour qu'il ne s'en aille pas. Je veux le voir en entier ! L'émotion,



Photo : Claire Bataille

l'attente, le voir si près, j'en aurai presque pleuré ! Il était gros, brun, un peu pelé, seul, agile, alerte. Mais si je devais retenir une chose, ce serait son regard : intense, mélancolique, pénétrant, presque humain... Moment magique ! Quel bonheur de le voir évoluer, vivre, manger, sursauter, creuser, et tous ça à quelques mètres de moi. Nous passons ainsi toute la soirée à l'observer, quel bonheur ! A la

nuit tombée, nous sommes, hélas, obligés de le faire fuir pour pouvoir repartir vers le chalet.

Bien que le pastoralisme ne soit pas aussi étendu qu'en France, les problèmes avec les ours slovènes sont rarissimes. On trouve bien entendu quelques inconscients qui pointent leur nez dans une tanière, et là gare aux griffes ! Mais la plupart du temps, les rencontres ours/homme sont rares, les moutons sont gardés et rentrés la nuit, et les différentes populations vivent en toute tranquillité. Le pays est boisé ; mais non montagneux, contrairement aux reliefs Pyrénéens. Les Slovènes, (habitant un pays 33 fois plus petit que la France et côtoyant quelques 700 ours) ont du mal à comprendre pourquoi les Français n'arrivent pas à cohabiter avec une vingtaine d'ours !

Nous avons encore beaucoup à apprendre pour vivre en toute harmonie avec les espèces animales, et ceci ne pourra se faire qu'à travers de l'information, du dialogue et surtout avec un peu d'ouverture d'esprit !

(1) AMOPYC : AMis de l'Ours en PYrénées Centrales (pro-ours)

(2) ASPAP : Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège Pyrénées (antis-ours)

* **Zellidja :**

La bourse de voyage de la FONDATION ZELLIDJA, sous l'égide de la Fondation de France, permet aux jeunes, entre 16 et 20 ans, de voyager seul, minimum un mois, sur un sujet et dans le pays de son choix. En contrepartie, il faut rendre un rapport écrit, sur le sujet étudié, au retour du voyage.

N'hésitez pas, allez vous renseigner sur le site : www.zellidja.com